



AUTO

### Pour nous contacter

**Gestion de votre contrat** : dans votre Espace Perso en vous connectant avec votre adresse e-mail et au 09 70 80 80 04 (n° non surtaxé)

**En cas de sinistre** : dans votre Espace Perso ou appli mobile Direct Assurance et au 09 70 80 80 01 (n° non surtaxé)

**Dépannage** : 01 55 92 27 20, 24H/24, 7J/7

**Contrat n°** 370350815

**M. ISKANDAR AYADI**

**126 AVENUE DU GENERAL LECLERC  
92340 BOURG LA REINE**

Suresnes, le 13/02/2025

## ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous confirmons que la voiture ci-dessous est assurée du 15/12/2024 à 0h00 jusqu'au 14/12/2025 inclus.

**Marque** : VOLKSWAGEN

**Modèle** : POLO V

**Appellation** : 1.2 TSI 90 LOUNGE

**Immatriculation** : DW-671-QX

Nous vous remercions de votre confiance.

Pour l'assureur,

**Henry de Courtois**

Directeur Général d'Avanssur

**Cette attestation d'assurance est valable, sous réserve du bon encaissement de votre règlement**, conformément à l'article R. 211-14 du Code des assurances (Décret n°85-879 du 22 août 1985) qui précise que "Tout conducteur d'un véhicule mentionné à l'article L. 211-1 doit, dans les conditions prévues aux articles de la présente section, être en mesure de présenter un document faisant présumer que l'obligation d'assurance a été satisfaite ou que les conditions de l'article L. 211-3 sont applicables. Cette présomption résulte de la production, aux fonctionnaires ou agents chargés de constater les infractions à la police de la circulation, d'un des documents dont les conditions d'établissement et de validité sont fixées par le règlement d'administration publique prévu à l'article L. 211-1. A défaut d'un de ces documents, la justification est fournie aux autorités judiciaires par tous moyens ».

**En cas de contrôle par les forces de l'ordre, la présentation de cette attestation d'assurance fait office de présomption d'assurance de la voiture assurée par nos soins. Elle vous permet de justifier que vous avez satisfait à l'obligation d'assurance, et donc de circuler avec la voiture désignée ci-dessus.**

Pour nous écrire : Direct Assurance, TSA 21031, 59784 Lille Cedex 09

Direct Assurance 48 rue Carnot - CS 50025 - 92158 Suresnes Cedex. Direct Assurance est la marque d'Avanssur - SA au capital de 37 507,40 € - 378 393 946 RCS Nanterre - Mandataire d'assurance d'AXA France IARD et courtier d'assurance - Orias n° 19006337, orias.fr. AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 51 429 430,40 € - 451 392 724 RCS Nanterre - TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724 - Siège social : 8-10 rue Paul Vaillant Couturier - 92240 Malakoff - Entreprises régies par le Code des Assurances.

